MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est

Décision n° 92394 du 12 novembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR : *INTJ1319404S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 8246 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300421S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2013:

Antoine, Éric	Nigend : 70 434	Numéro de livret de solde : 5 282 711

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2013:

Rudiczky, Mathias	Nigend : 188 669	Numéro de livret de solde : 8 038 783
Gadré, Vincent	Nigend : 166 977	Numéro de livret de solde : 8 023 044

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er décembre 2013:

Szczepaniak, Laurent	Nigend : 160 946	Numéro de livret de solde : 8 017 991

Fait le 12 novembre 2013.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,
J.-P. Ridao